



Compostage partagé REGLES D'APPORT

- 1 - Je trie** ce qui est compostable ou non. Le composteur n'est pas une poubelle, mais la maison de merveilleux insectes décomposeurs
- 2 - Je découpe** en morceaux les gros déchets (pomme de terre, ananas, tranche de pastèque...). La décomposition est plus rapide et le compostage facilité. Les insectes n'aiment pas les grosses parts
- 3 - Je dépose** le contenu de mon bioseau dans le bac d'apport selon les règles affichées.
- 4 - J'étales** mes nouveaux déchets en surface à l'aide de la griffe à main. Etaler et mélanger les nouveaux déchets permet d'éviter les blocs d'aliments qui moisiraient au lieu de se composte.
- 5 - Je recouvre** les biodéchets de matière sèche (broyat). Le Broyat sert de structurant afin de laisser le compost respirer et absorbe l'excès d'humidité.

SMICTOM de la Plaine Dijonnaise

3 impasse Arago, 21 110 GENLIS Tél: 03 45 42 73 87 Mail: preventionverte.smictom@gmail.com



De nombreuses erreurs sont constatées sur le 1^{er} site. Par respect pour Stéphane ROBERGET, référent du site, **merci de bien lire et respecter les consignes affichées sur les bacs.**

Mr ROBERGET s'investit énormément dans le bon fonctionnement des sites et sans lui et la municipalité, cette aventure ne serait pas possible. Cependant, ce n'est pas à lui de « tout faire » comme nous avons pu l'entendre. **Un composteur partagé implique le partage et le bienveillance des apportants.** Il est de la responsabilité de chacun de respecter les **5 gestes essentiels affichés** sur les composteurs et ci-dessus.

Beaucoup d'utilisateurs ne respectent pas le fractionnement, le griffage et le recouvrement de broyat. Merci d'y prêter attention afin que tout se déroule au mieux.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à joindre le service prévention du SMICTOM au 03 45 42 73 87



Pas de sac, même soi-disant compostable

Pas de verre ou autre emballage



Compostage partagé CONSIGNES D'APPORT

<p>À apporter (avec un sourire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fruits et légumes abimés coupés en morceaux Epluchures de Fruits et légumes Reste de repas Café, ovale ou sans filtre Thé ovale ou sans sachet (sauf sachet plastique) Coquilles d'œufs écorchées Agrumes coupés en petits morceaux Fleurs et plantes fanées coupées en morceaux "Mauvaises herbes" 	<p>À ne pas apporter (avec un triste visage) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Coquilles de fruits de mer Gravier, sable, cailloux Os, arêtes Crêches d'aliments Sacs "soi-disant compostables" Viande et poisson crus Miel Huiles Cappuccino de café en sachet ou en latte Cendres, charbons Grasses branches 	<p>À ne pas apporter (avec un panneau d'interdiction) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Serviettes et mouchoirs en papier, essuie-tout, carton (sauf composteur individuel uniquement) Tonte de gazon (sauf composteur individuel uniquement) Cendres (sauf composteur individuel uniquement) Brendilles, branchages (sauf composteur individuel uniquement)

SMICTOM de la Plaine Dijonnaise

3 impasse Arago, 21 110 GENLIS Tél: 03 45 42 73 87 Mail: preventionverte.smictom@gmail.com

Un composteur n'est pas une poubelle mais un magnifique écosystème qui travaille pour transformer vos biodéchets en compost.

IL MERITE LE RESPECT

1 2 3 Compostez !

